

Collège Ste Marie Blancarde **DEMANDE de BOURSES Collège**

Année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Les dossiers de demande de bourse COLLEGE sont à retirer à l'accueil du collège dès le 04 septembre.

Voici quelques informations:

LE DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE :

Pour les élèves scolarisés dans les établissements privés sous contrat ou habilités à recevoir des boursiers nationaux, la demande de bourse sera formulée uniquement à l'aide du formulaire de demande de bourse de collège papier.

LE CALENDRIER POUR 2023-2024:

La campagne des demandes de bourse de collège pour l'année scolaire 2023-2024 sera ouverte du jour de la rentrée scolaire jusqu'au **19 octobre 2023**.

LE SIMULATEUR DE BOURSE

Le simulateur de bourse de collège permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse nationale à la rentrée scolaire 2023-2024. Il vous permet d'obtenir une estimation personnalisée de son montant pour chaque enfant scolarisé au collège.

https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html

ATTRIBUTION DES BOURSES

Les bourses sont attribuées pour une année scolaire. Elles se déclinent en 3 échelons, en fonction des ressources de la ou des personnes assumant la charge de l'élève et du nombre d'enfants à charge.

Les ressources et le nombre d'enfants à charge sont justifiés par l'avis d'impôt sur le revenu. Pour l'année scolaire 2023-2024, c'est le revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de l'année 2022 qui est retenu.